

De cinq à six éoliennes sur le site de Pessoux

Air Energy a revu sa copie et a présenté un nouveau projet de parc éolien pour Pessoux: six éoliennes au lieu de cinq.

● **Michel MOTTE**

Fin janvier, Air Energy dévoilait aux habitants de Pessoux un projet de parc de cinq éoliennes, de part et d'autre de la N4, en aval de la bretelle menant de Pessoux à la N4 en direction de Namur. Forte de toutes les remarques du bureau d'études CDS et des suggestions formulées par les riverains, la société a revu sa copie. Elle présente maintenant un parc de six éoliennes mais situées d'un seul côté de la N4, au lieu-dit *fosse des loups* (sur la droite, dans le sens Marche-Namur).

L'impact pour les habitants est moins important pour les habitants de Pessoux, qui ne représentaient qu'une dizaine de personnes sur la quarantaine de personnes présentes. Les autres venaient de Celles, Rochefort, Gesves.. Dans le pu-

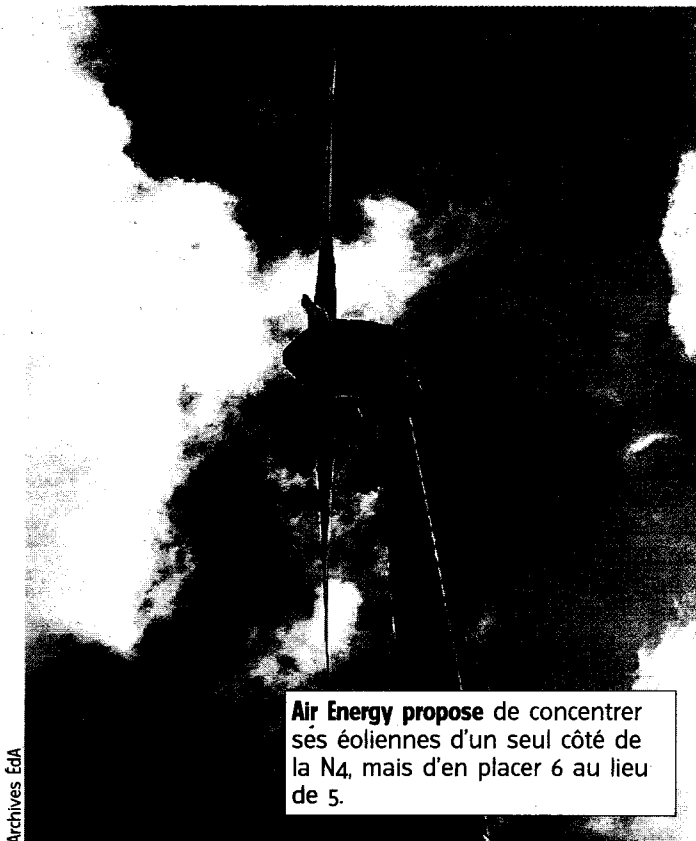
VITE DIT

20 % d'énergie verte en 2020

Parmi les différentes informations communiquées, notons que la Région wallonne devra disposer de 20 % de son électricité en énergie verte. L'énergie éolienne est l'énergie la mieux maîtrisée. Ce sont ses promoteurs qui le disent...

Plusieurs parcs

Le bureau d'études CSD a, dans son étude, pris en compte les projets des trois parcs éoliens de Ciney. C'est celui de Sovet qui arrive en première position malgré sa proximité avec celui de Dinant-Yvoir. Les projets de Reux et Pessoux sont assez comparables.



Archives EdA

Air Energy propose de concentrer ses éoliennes d'un seul côté de la N4, mais d'en placer 6 au lieu de 5.

Intéresser financièrement les riverains

La nouveauté du projet, c'est qu'il sera associé à un intérêt des riverains. Par le biais d'une coopérative agréée gérée par la commune. Des habitants, sociétés ou intercommunales de Ciney pourront y souscrire, avec extension possible aux communes limitrophes. Le montant minimal d'une part serait de l'ordre de 150 €, mais rien n'a encore été décidé. Ces parts seront rémunérées à raison de 8,5 % et le remboursement sera progressif, réparti en douze ans.

Autre possibilité qui pourrait

être envisagée: la réduction du tarif d'électricité pour les coopérateurs. Un membre du public, d'Anhée mais favorable à Vents d'Houyet a réagi à ces propositions, les estimant trop faibles par rapport aux gains qu'empochent des sociétés comme Air Energy récemment reprise, d'ailleurs par des Hollandais. Ces bénéficiaires sont donc susceptibles de repartir vers la Hollande et non pas vers Ciney ou la région. Une intervention qui a un peu déstabilisé le directeur financier d'Air Energy qui a fait valoir que des Belges auraient pu reprendre la société. **M. M.**

Pour maximaliser le site

Pourquoi passer de 5 à 6 éoliennes? Pour maximiser le site. Le bureau d'études devra tenir compte de la proximité du projet de Somme-Leuze.

Le projet ne fait pourtant pas l'unanimité. Une opposante assez farouche n'a pas hésité à dire que Pessoux n'est pas gâté à cause des éoliennes et de la

M. Dupriez: c'est le promoteur qui prend en charge ces frais. Et de toute façon, ces voiries ne seront pas en tarmac...

La coexistence possible de plusieurs parcs inquiète aussi certains riverains. Un opposant s'est aussi étonné: on va accepter le parc de Sovet alors que celui de Pessoux lui est

blic, on notait aussi la présence du bourgmestre de Hamois M. Jadot.

Face à eux, d'un côté, deux représentants d'Air Energy en la personne de Florence Poschelle, responsable de projet et Miguel de Schaetzen, le directeur financier et deux membres du bureau d'études. Pour présider, le député-bourgmestre Milcamps, les échevins, Mme de Pret et M. Dupriez et l'écoconseiller de la ville, M. Want.

De plus en plus hautes

Le nouveau projet présente donc un parc de six éoliennes, hautes de 150 mètres (100 m pour le mât et 50 m pour les pales), ce qui a fait dire à certains qu'on fait toujours les machines plus hautes.

À Perwez, parc également conçu par Air Energy, elles ne culminent qu'à 80 m de haut. Chaque machine sera capable de produire de 2,5 à 3,3 MW/h. Le parc pourrait donc produire de 34 500 à 45 000 MW/h. et alimenter ainsi de 8 250 à 11 250 ménages. L'économie en CO2 serait de 15 000 à 19 800 tonnes par an.

Parmi les autres changements, il faut noter que côté Pessoux, la première mason se trouve à plus de 550 m, 575 m en ce qui concerne Chacoux.

Jusqu'au 3 juillet

En accueillant ses hôtes, l'échevin Dupriez a mis en évidence la nécessité de disposer d'énergies renouvelables capables de réduire la dépendance vis-à-vis du nucléaire et du pétrole.

Lès éoliennes sont aussi le moyen le plus rapide à mettre en œuvre. Il a conseillé à tous ceux qui auraient des griefs à formuler ou des avis plus positifs à le faire d'ici le 3 juillet à la société Air Energy ou à la ville de Ciney, aux heures d'ouverture de l'administration communale. ■

vous devez
sur le c